

# Le congé parental à dixième temps fait de plus en plus d'adeptes

■ La formule a séduit en moyenne plus de 23 000 parents par mois l'an dernier. Le succès du congé parental se confirme, et l'écart entre mères et pères tend à se réduire.

Le succès du congé parental ne se dément pas. Quelque 105 768 parents ont en moyenne eu recours chaque mois à ce congé au cours de l'année 2024. Une augmentation de 7,2 % par rapport à l'année précédente (98 659 parents) et même de 15,7 % par rapport à 2022 (91 413 parents). On peut s'attendre à ce que le record de l'an dernier soit battu en 2025, puisque, mensuellement, 107 036 parents en moyenne ont profité d'un congé parental au cours des deux premiers mois de l'année, selon les chiffres communiqués par le

ministre fédéral de l'Emploi, David Clarinval (MR), dans une réponse parlementaire écrite.

*“Le nombre de travailleurs en congé parental a constamment augmenté ces dernières années, tant chez les hommes que chez les femmes, et dans tous les systèmes (temps plein, mi-temps, etc.), commente le ministre. C'est dans le système 1/10 que l'augmentation est la plus forte (+ 43 % entre 2022 et 2024).”*

#### Une allocation de l'Onem

Le congé parental est une interruption de carrière que le tra-

vailleur salarié peut solliciter auprès de son employeur pour s'occuper de son enfant, avant que celui-ci ait atteint l'âge de 12 ans. La durée du congé correspond à quatre mois à temps plein, mais il peut être pris à mi-temps, à cinquième temps ou même à dixième temps.

L'ensemble du congé parental ne doit pas être pris d'une traite, il peut être fractionné. L'Onem indiquait d'ailleurs la semaine dernière qu'un pic avait été atteint en juillet, avec près de 115 000 personnes en congé parental au cours de ce mois-là – une manière d'allonger ses vacances d'été.

Pendant le congé parental, le salarié perçoit une allocation forfaitaire de l'Onem, compensant une petite partie de la perte salariale liée à la réduction du temps de tra-

*“Il existe encore une culture selon laquelle prendre congé – en particulier pour les hommes – est perçu comme un manque d'investissement.”*

**David Clarinval (MR)**  
Ministre fédéral de l'Emploi

